

### Article 21 du Règlement

les milliers d'emplois du secteur de la chaussure qui sont très sérieusement mis en péril à l'heure actuelle.

\* \* \*

### LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'UNIVERSALITÉ—LA POSITION DU PARTI LIBÉRAL ET CELLE DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Monsieur le Président, on ne devrait pas s'étonner du revirement d'attitude du chef libéral John Turner au sujet de l'universalité. Dans une entrevue accordée à *Question Period*, émission du réseau CTV, il a déclaré: «Le parti libéral pourrait repenser son engagement à l'égard de l'universalité des programmes sociaux». Par ailleurs, le critique libéral en matière de santé et de bien-être, Douglas Frith, est censé avoir promis à l'émission *The Nation's Business* que le parti libéral protégerait à tout prix le principe de l'universalité.

Les libéraux peuvent-ils vraiment se prononcer en même temps pour et contre cette question d'importance capitale? M. Turner manifeste peut-être ses véritables tendances conservatrices et envie les accolades que le premier ministre (M. Mulroney) reçoit de leurs amis communs de Bay Street. Tous les deux ne sont-ils pas comme bonnet blanc et blanc bonnet?

D'autre part, notre nouveau premier ministre se montre aussi impénétrable que l'étaient les libéraux. Il refuse d'aborder franchement les deux questions qui se rattachent à l'universalité. Tout d'abord, les Canadiens, y compris les Canadiens à revenus moyens, considèrent les programmes sociaux et universels comme étant un droit et non une charité. En deuxième lieu, pour partager le coût de l'universalité, il ne suffit pas de rafistoler le régime fiscal: il faut le repenser de fond en comble afin que les riches paient leur juste part.

● (1410)

De toute évidence, les types de Bay Street ont étudié le poème de Frank Scott sur Mackenzie King:

The height of his ambition  
Was to pile a Parliamentary  
Committee on a Royal Commission  
To have "conscription if necessary  
But not necessarily conscription" . . .

**M. le Président:** Avant d'accorder la parole à la députée de Scarborough-Centre (M<sup>me</sup> Browes), puis-je rappeler aux députés qu'il est d'usage à la Chambre de mentionner les députés non par leur propre nom mais par celui de leur circonscription. Nous sommes en train de prendre la mauvaise habitude de désigner les députés par leur nom.

\* \* \*

### QUESTIONS OUVRIÈRES

LA SITUATION DES CHÔMEURS PLUS ÂGÉS

**Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre):** Monsieur le Président, je prends la parole au sujet d'un problème d'une grande importance pour les Canadiens. J'ai reçu vendredi dernier dans mon bureau de circonscription de Scarborough-Centre un homme de 51 ans qui avait récemment perdu son emploi. Il m'a parlé de l'anxiété et de la déception que sa famille et lui éprouvaient. Il m'a parlé de ses paiements hypothécaires et des frais de scolarité universitaire de son fils qu'il

n'était plus en mesure d'acquitter. Il m'a parlé des longues journées qu'il a perdues à chercher du travail uniquement pour voir refuser ses demandes d'emploi à cause de son âge.

Cet homme fait partie des 138,000 chômeurs canadiens âgés de 45 à 55 ans. Je presse le gouvernement de prendre des mesures pour venir en aide à cette catégorie de chômeurs. Bien que je me réjouisse des efforts déployés présentement pour venir en aide aux jeunes chômeurs, nous ne devons jamais oublier le grand nombre de chômeurs plus âgés qui ont beaucoup plus de mal à trouver un emploi à cause de leur âge.

\* \* \*

[Français]

### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

ON DEMANDE QUE LA POSSESSION DE MARIJUANA FASSE PARTIE DE L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE DES 22 ET 23 NOVEMBRE

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, aujourd'hui un citoyen canadien notoire est traîné en cour criminelle pour simple possession de marijuana. Ce cas exemplaire, monsieur le Président, devrait nous rappeler les milliers de citoyens canadiens qui ont dû passer à travers la même épreuve à cause d'une loi désuète qui rend cette Chambre digne d'une autruche. J'invite donc le ministre de la Justice (M. Crosbie), au cours de la conférence des 22 et 23 novembre, à mettre la possession de marijuana à l'ordre du jour de cette conférence fédérale-provinciale sur la loi criminelle pour que, enfin, le Canada ait une loi digne des années 1980.

\* \* \*

[Traduction]

### LE RECENSEMENT

LES CONSÉQUENCES DE L'ANNULATION DU RECENSEMENT DE 1986

**M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell):** Monsieur le Président, l'annonce faite par le gouvernement portant que le recensement de 1986 serait annulé préoccupe beaucoup de députés. Outre les nombreuses autres questions qui ont été soulevées par le passé, il y a celle des emplois qui seront perdus. Quelque 40,000 emplois à temps partiel seront supprimés par suite de l'annulation du recensement de 1986, soit l'équivalent de 5,800 années-personnes environ.

Le recensement de 1986 devait coûter 149 millions de dollars et il est en voie de préparation depuis deux ans. Depuis 1982, des consultations ont été tenues auprès de divers groupes, dont des gouvernements provinciaux, dix ministères fédéraux, des universitaires et des hommes d'affaires. Ce recensement aurait donné réponse à plusieurs nouvelles questions, surtout en ce qui concerne les minorités ethniques et les personnes handicapées. Il s'ensuit que, sans les données qu'aurait fournies le recensement, le gouvernement ne sera pas en mesure d'établir de nouveaux programmes de promotion sociale. Il faudrait immédiatement revenir sur l'annulation de ce recensement. Le ministre des Finances (M. Wilson) pourrait revenir sur cette annulation que certains depuis une semaine ont qualifiée de criminelle.